

# **LES SCIENCES DE L'EDUCATION EN SUISSE**

## **Analyse de l'évolution d'une discipline et définition de perspectives**

**RITA HOFSTETTER ET BERNARD SCHNEUWLY  
MARS 2001**

**RAPPORT ELABORÉ DANS LE CADRE D'UNE ETUDE MANDATÉE PAR LE  
CONSEIL SUISSE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE  
AVEC LA PARTICIPATION DE DIVERS CHERCHEURS ET INSTANCES**

## SYNTHESE

Ce texte synthétise un rapport, mandaté par le Conseil suisse de la science et soutenu par la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation, qui a pour but de procéder à une analyse de l'évolution et de l'état actuel des sciences de l'éducation en Suisse et de fournir, sur cette base, des éléments de prospectives susceptibles de dynamiser le champ disciplinaire.

Projeté dans le cadre du Congrès 2000 de la Société suisse pour la recherche en éducation, intitulé *Les sciences de l'éducation. Histoire, état des lieux, perspective*, sa réalisation a été confiée à Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly, épaulés d'un groupe d'experts suisses et internationaux. Le rapport a été rédigé sur la base des travaux déjà existants, complétés de nouvelles investigations, en particulier celles réalisées par Catherine Cusin, Silvia Grossenbacher et Urs Vögeli-Mantovani du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation portant sur les quatre principaux sites universitaires de sciences de l'éducation.

Une version provisoire du rapport a fait l'objet d'une large consultation auprès des principaux chercheurs, instances et institutions relevant de la discipline, dont les commentaires et suggestions ont largement été intégrés dans le rapport final.

### I. CADRAGE THEORIQUE ET CONTEXTUALISATION INTERNATIONALE

#### **Points de vue privilégiés: analyse du processus de disciplinarisation des sciences de l'éducation (chapitre 1)**

Se basant sur des travaux promouvant une approche sociale des sciences, le rapport analyse les sciences de l'éducation dans leur mouvement de transformation (processus de disciplinarisation) en fonction de cinq dimensions, constitutives d'un champ disciplinaire: principales institutions de référence, objets de recherche, réseaux de communication, socialisation des chercheurs, mécanismes de régulation. Le mouvement est analysé comme le résultat de deux tensions dynamiques qui sont la condition de l'existence du champ disciplinaire tout en le conditionnant: tensions entre les exigences de pertinence sociale et de pertinence scientifique; tension entre le mouvement d'autonomisation des disciplines de référence et le déploiement pluridisciplinaire des sciences de l'éducation. Une attention particulière est ainsi accordée à la façon dont la discipline interagit à la fois avec les champs professionnels de référence et les autres sciences sociales.

#### **Contexte européen (et international) (chapitre 2)**

Tout en se développant selon des caractéristiques qui lui sont propres, le paysage de la recherche éducationnelle suisse s'inscrit de longue date dans une dynamique internationale par le fait même de se situer à la confluence de plusieurs aires culturelles. L'internationalisation croissante de toutes les institutions culturelles, incluant aussi bien les disciplines que les systèmes de formation, transforme fondamentalement les sciences de l'éducation, conviées à dépasser leurs traditions nationales, tout en continuant à assumer leurs fonctions et influences sur les réalités régionales et locales. En s'organisant au niveau européen, les chercheurs, et parmi eux les associations suisses, commencent à se doter d'instruments organisationnels pour oeuvrer et défendre leurs intérêts à ce niveau.

### II. LES SCIENCES DE L'EDUCATION EN SUISSE

#### **LA DEMARCHE ADOPTEE: UNE MISE EN PERSPECTIVE DE DONNEES DISPONIBLES (chapitre 3)**

Le rapport se base sur de nombreuses données déjà disponibles qu'il synthétise et met en perspective à partir du point de vue du processus de disciplinarisation. Un nombre appréciable de travaux permet l'évaluation assez précise de l'état de la discipline (projets de recherche; institutions de recherche).

Une réflexion approfondie sur ces données fait apparaître certaines limites: bases de données partiellement lacunaires; unités d'analyse difficiles à établir; catégories d'analyse des contenus des recherches non homogénéisées et peu théorisées; comparaison des données fournies par les institutions problématiques en raison des logiques institutionnelles très divergentes. En ce qui concerne le financement de la recherche en éducation, il n'y a pour l'instant pas de données disponibles.

Ces données sont néanmoins recueillies, pour plusieurs d'entre elles, à travers un laps de temps relativement long et selon des critères comparables permettant une présentation globale de l'évolution de la discipline, de ses tendances principales, de son potentiel et des obstacles qui retiennent son développement.

## LES SCIENCES DE L'EDUCATION EN SUISSE: EVOLUTION, POTENTIEL ET OBSTACLES

### **Institutions: genre, fonction, personnel (chapitre 4)**

#### *Vue générale*

##### - Evolution

La poussée des années 70 s'est concrétisée par la croissance du nombre et de la taille des services liés à la recherche; sauf à Genève, le développement universitaire de la discipline a été restreint. Une deuxième poussée institutionnelle plus faible, durant les années 90, a parachevé l'institutionnalisation de services de recherche au niveau des cantons, sans nouveau répondant au niveau régional et fédéral; elle a abouti à un certain renforcement des institutions universitaires (notamment dans le cadre de la formation des enseignants) et à l'apparition, en Suisse alémanique, de nouvelles institutions, soit universitaires, soit privées.

##### - Potentiel

Les sciences de l'éducation reposent aujourd'hui sur un tissu d'institutions diversifiées (services, HEP; universités, institutions privées), disposant d'un personnel hautement qualifié. Ceci permet de répondre à une variété de fonctions découlant de demandes sociales (qualification des praticiens à un niveau plus élevé; conception et accompagnement de réformes éducatives; constitution d'un corps de connaissances sur les systèmes permettant une meilleure gestion).

##### - Limites

La disparité des institutions, le manque de coordination entre elles et la faiblesse relative de la composante universitaire perpétuent quelques limites majeures de la recherche éducationnelle: fragmentation, caractère éphémère des réseaux, déséquilibre entre ce que l'on dénomme recherche fondamentale (pensée en fonction des critères de pertinence scientifique) et recherche orientée vers les terrains, faible capitalisation des connaissances.

#### *Universités (chapitre 4.1.)*

##### - Evolution

Dans les universités suisses alémaniques, des institutions spécialisées ont été créées, correspondant à différentes fonctions: formation des professionnels de l'enseignement, de l'éducation spéciale et du travail social, recherche en éducation mandatées par des organismes extérieurs; ces institutions ne sont pas regroupées. A Genève, la Section des sciences de l'éducation s'est différenciée par intégration de nombreuses formations (quasi-)professionnelles; cette différenciation interne inclut des disciplines constitutives ou contributives et de nombreuses spécialisations articulées aux formations professionnelles.

##### - Potentiel

Les institutions existantes ont un niveau internationalement reconnu. Les nouvelles formes de développement de la discipline (création d'institutions spécialisées pour répondre à des demandes de recherche émanant des sphères administrativo-politiques; développement de nouvelles institutions de formation des enseignants et d'autres formations professionnelles), surtout dans les universités suisses alémaniques, annoncent un nouveau développement.

##### - Obstacles

Dans les universités suisses (sauf à Genève), la champ disciplinaire a une assise institutionnelle faible n'atteignant pas une masse critique suffisante (peu de ressources

humaines; beaucoup de postes précaires; cursus de formation limités, notamment au niveau post-licence; différenciation interne restreinte du champ disciplinaire) et souffre d'une grande dispersion réduisant les possibilités de synergies. Cette synergie manque également au niveau fédéral.

#### *Services de recherche liés aux administrations (chapitre 4.2.)*

##### - Evolution

La plupart des services, petits et nombreux, sont rattachés directement aux administrations cantonales. A l'exception de l'IRDP, il n'existe pas de services de recherche régionaux et d'institutions fédérales. En Suisse romande, on observe une concentration de services et la stabilisation de collaborations entre services. Plus particulièrement en Suisse alémanique, le nombre de démarches d'"outsourcing" augmente et les services ont plus souvent à assumer une fonction de relais – traduisant les demandes en projets de recherche –, la recherche elle-même étant conduite sur mandat par des organismes privés ou semi-privés.

##### - Potentiel

Le réseau de services relativement dense liés aux administrations permet une traduction des données scientifiques pour répondre, par une démarche de proximité, à des problèmes locaux. La multiplication des projets d'envergure nationale et internationale et les procédures d'"outsourcing" contribuent à favoriser la création de nouvelles synergies et à dynamiser la recherche, tout en l'articulant étroitement aux terrains.

##### -Obstacles

La dispersion, la petitesse des services, la tendance à l'*outsourcing* contiennent le risque d'amplifier les problèmes existants: dispersion, fragmentation, peu de capitalisation des connaissances, peu d'intégration dans la communauté scientifique.

#### *Institutions de formation des enseignants hors université (chapitre 4.3.)*

##### - Evolution

L'articulation institutionnelle entre sciences de l'éducation et formation des enseignants, jusqu'alors très tenue, se renforce depuis peu. Des recherches émanant d'institutions de formation des enseignants (y compris celles formant les enseignants pour la formation professionnelle) sont plus nombreuses et l'on peut observer, dans certaines institutions, des embryons d'équipes de recherche.

##### - Potentiel

La tertiarisation (création de HEP, y compris IFP) renforce le statut de la recherche éducationnelle, privilégiant les dimensions praxéologiques de la recherche, conçue avant tout comme recherche-action ou recherche-développement.

##### - Obstacles

Dans les plans de HEP actuellement élaborés, les bases infrastructurelles ne semblent souvent pas suffisantes pour garantir des activités de recherche indépendantes et intégrées dans des réseaux au niveau régional, national ou international.

#### *Institutions privées (chapitre 4.4.)*

##### - Evolution

Dans le contexte d'une augmentation de fonds disponibles pour la recherche en éducation et d'une tendance à l'*outsourcing*, de nombreuses petites institutions privées de recherche se créent, surtout en Suisse alémanique.

##### - Potentiel

La recherche éducationnelle dispose ainsi d'un potentiel hautement flexible et adaptable pour répondre à des demandes pointues et variées émanant notamment des instances administratives et politiques.

##### - Obstacles

Il n'est pas assuré que les travaux ainsi produits contribuent à la capitalisation sur la longue durée des connaissances et aux débats plus larges à travers les réseaux de communication de la discipline et d'autres sciences sociales.

## **Projets de recherche (chapitre 5)**

### **- Evolution**

La recherche en sciences de l'éducation en Suisse s'est développée en continuité avec les thèmes qui depuis le début du siècle lui sont propres, à savoir ceux liés à l'école obligatoire et aux processus d'enseignement/apprentissage. D'autres domaines, approches et méthodologies sont restés plus marginales: formation professionnelle au sens large (post-obligatoire, HES, formation continue et des adultes) et petite enfance; approches méso- et macro-analytiques; méthodologies plus lourdes (quantitatives et qualitatives) impliquant des équipes plus grandes et plus de temps; recherche fondamentale.

### **- Potentiel**

Dans les domaines déjà développés la Suisse bénéficie d'une réputation internationale; celle-ci peut encore augmenter étant donné que la recherche éducationnelle participe maintenant davantage à des projets d'envergure, en particulier dans le contexte de projets internationaux qui apportent d'autres qualifications de chercheurs et un autre *know how*.

### **- Obstacles**

Le remodelage actuel des institutions de recherche risque de renforcer les faiblesses: concentration sur les secteurs et contenus déjà privilégiés (école obligatoire; aspects micro-analytiques et recherches orientées vers l'application) et projets de faible envergure recourant à une instrumentation méthodologique relativement simple. La recherche fondamentale risque particulièrement d'en faire les frais.

## **Réseaux de communication (chapitre 6)**

### **- Evolution**

Depuis une vingtaine d'années, des réseaux de communication (publications, congrès) se sont créés qui garantissent les échanges et la valorisation des résultats de la recherche éducationnelle. Ces réseaux sont entourés d'autres, très denses et nombreux, articulés sur les différents terrains de la pratique éducative qui exercent une forte attraction sur les chercheurs, résultant en une structure atypique: la moitié au moins des publications se font en direction des canaux ayant pour public cible les praticiens et l'administration; celles orientées vers la communauté scientifique et soumises à des procédures d'évaluation par des pairs sont plus rares. Notons que ce sont les réseaux associatifs qui garantissent pour une large part les réseaux de communication.

### **- Potentiel**

Le niveau d'exigences s'élevant (qualification plus élevée des chercheurs; internationalisation), les réseaux de communication peuvent évoluer en intégrant plus les standards de la communication scientifique et en s'intégrant plus fortement dans les réseaux internationaux. Ceci permet également certaines formes de différenciation.

### **- Obstacles**

Les réseaux associatifs souffrent d'un manque d'infrastructures et d'un certain éparpillement des forces. Les supports scientifiques existants demeurent fragiles, manquent de ressources humaines et financières, et doivent mieux s'intégrer et être reconnus de la communauté scientifique, nationale et internationale, dans la discipline et ses consœurs. La différenciation interne peu avancée de la discipline ne permet qu'insuffisamment la construction d'un réseau de communication différenciée, même au niveau international.

## **Socialisation à la recherche et perspectives professionnelles (chapitre 7)**

### **- Evolution**

Le nombre de doctorats est assez stable et appréciable, mais un peu faible relativement à d'autres disciplines; on constate par ailleurs de très grandes différences de standards en fonction des régions et universités. De premières formes de formation post-doctorales apparaissent. De nombreux postes de chercheurs ont été créés; le nombre de postes précaires est cependant très élevé par rapport aux postes stables.

- Potentiel

L'évolution du champ (changement générationnel dans les institutions; augmentation du potentiel de recherche grâce aux HEP; nouvelles sources de financement) crée des appels d'offres auxquels la discipline peut répondre et permet la création des structures plus stables dédiées à la formation de jeunes chercheurs. Une professionnalisation accrue de la recherche en éducation est possible, grâce également à un modeste développement de postes de chercheurs stabilisés.

- Obstacles

La grande précarité des postes de chercheurs rend difficile d'envisager une véritable carrière scientifique. Les cahiers des charges du corps intermédiaire ainsi que le manque d'équipes de recherche stabilisées ne permettent pas de garantir une véritable formation et la constitution de dossiers scientifiques de qualité. Ceci est aussi dû à l'alourdissement des tâches administratives et d'enseignements, lié au taux d'encadrement élevé dans la discipline.

### **Mécanismes de régulation: financement et coordination (chapitre 8)**

- Evolution

Le financement de la discipline et sa régulation a récemment subi une transformation profonde: on note un indéniable accroissement des fonds disponibles et un affermissement des mécanismes de coordination et de régulation. Les sciences de l'éducation bénéficient depuis bientôt dix ans de PNR orientés vers des problématiques éducatives.

- Potentiel

La disponibilité même de fonds importants et l'existence d'organes de coordination constituent des conditions pour un développement plus soutenu de la recherche.

- Obstacles

L'attribution de fonds se fait souvent selon des critères peu explicites, manquant de transparence et sans contrôle systématique par des pairs ce qui nuit à l'utilisation optimale des fonds; de surcroît, les tendances actuelles favorisent des projets ponctuels, articulés sur des besoins spécifiques, au détriment de la recherche fondamentale.

## **III. ELEMENTS DE PROSPECTIVE**

### **PRINCIPES GÉNÉRAUX**

- Renforcement de l'assise institutionnelle et équilibrage des institutions, notamment universitaires;
- Valorisation de la recherche éducationnelle et de ses résultats (dont maintien et développement de lieux garantissant la recherche fondamentale; capitalisation et synthèse des connaissances);
- Meilleure structuration de la discipline pour intensifier les échanges entre chercheurs suisses et internationaux, pour rendre possibles des projets de recherche de plus grande envergure, pour permettre une meilleure connaissance de certains secteurs de l'éducation peu explorés;
- Garantie d'une relève de haute qualité à travers des dispositifs efficaces à tous les niveaux, offrant également des perspectives professionnelles

### **DES LIGNES STRATÉGIQUES D'ACTION**

#### **1. Développement et coordination des institutions universitaires**

- Renforcement des institutions universitaires par la création de chaires assorties d'équipes stabilisées; par le développement du réseau universitaire en interaction avec la constitution des HEP; par la création d'instituts de recherche à financement mixte;
- Création de pôles de spécialisation en sciences de l'éducation, notamment dans les universités de Genève, BENEFRI et Zurich, notamment par la création de synergies intra-universitaires;
- Coordination entre les institutions universitaires de sciences de l'éducation.

## **2. Renforcement des institutions de recherche extra-universitaires**

Services de recherche liés à l'administration

- Création d'institutions régionales et fédérales de recherche en éducation;
- Clarification et développement des fonctions des services de recherche par la participation à des projets de recherche nationaux et internationaux;

Hautes écoles pédagogiques

- Création, dans les HEP, de structures institutionnelles spécifiquement dédiées à la recherche avec une infrastructure suffisante et des équipes de chercheurs qualifiés;
- Développement de la recherche dans les lieux de formation des enseignants en formation professionnelle, conjointement avec une augmentation de l'engagement universitaire dans le domaine.

## **3. Priorités de recherche**

A définir à partir d'une analyse approfondie de l'évolution de la recherche éducationnelle et des résultats de la production scientifique en vue de déterminer légitimement, de manière éclairée et concertée, les priorités de recherche. Celles-ci sont à articuler avec la réflexion autour des mises en synergies institutionnelles et la définition de pôles de spécialisation.

Pistes actuellement esquissées:

- Stabilisation des investissements de recherche déjà consentis;
- Renforcement notamment de deux domaines: a) formation en dehors de l'école obligatoire (formation professionnelle, formation continue, formation au niveau tertiaire, éducation des adultes); b) politique, économie et gestion des systèmes de formation;
- Maintien et développement de centres de recherche puissants, capables de mener une recherche fondamentale, autrement dit, une recherche qui ne soit pas d'abord ou uniquement (pré)définie en fonction d'objectifs praxéologiques.

## **4. Meilleure formation de la relève scientifique**

- Renforcement des cursus universitaires de formation de la recherche (sensibilisation à la recherche dans les premiers et deuxièmes cycles; établissement de troisièmes cycles; harmonisation des doctorats et aménagement des conditions de leur réalisation);
- Amélioration des conditions de travail et de production scientifique du corps intermédiaire (garantie de temps suffisant pour le travail scientifique; développement d'équipes de recherche intégrant de jeunes chercheurs; insertion dans les réseaux scientifiques existants);
- Amélioration des possibilités pour réaliser une carrière scientifique: encouragement à utiliser les bourses pour jeunes chercheurs; augmentation du nombre de postes stables au niveau du corps intermédiaire; maintien de postes de chercheurs dans les institutions extra-universitaires; transparence dans la définition et le recrutement des postes de chercheurs, ceux-ci devant être pensés également en fonction d'une politique de développement sur le long terme de la discipline; mesures en faveur d'un meilleur équilibre entre genres.

## **5. Différenciation des réseaux de communication**

- Développement des supports éditoriaux en sciences de l'éducation: élargissement du soutien aux supports suisses et création, au niveau international, de revues européennes spécialisées en recherche en éducation;
- Investissement plus soutenu de la communauté scientifique dans les réseaux de communication scientifique existants et promotion des pratiques d'expertises, de recensions et de notes et synthèses critiques;
- Activation et développement de réseaux de chercheurs sur des problématiques spécialisées en sciences de l'éducation;
- Coordination accrue des infrastructures associatives des chercheurs en sciences de l'éducation.

## **6. Coordination de la politique de la recherche en éducation**

- Transparence et distribution des fonds de recherche en éducation selon des critères scientifiques clairement établis et contrôlés par des chercheurs; rôle clé de la CORECHED à cet égard;
- Meilleur investissement par les chercheurs en sciences de l'éducation des fonds FNRS pour réaliser de la recherche en éducation;
- Prise en compte de la particularité des disciplines comme les sciences de l'éducation dans l'attribution de fonds pour le développement structurel prévu par le FNRS.

## **7. Valorisation internationale de la recherche éducationnelle**

Renforcer la dimension internationale dans les points stratégiques, plus particulièrement:

- Différenciation de la discipline en articulation avec l'évolution de la discipline au niveau international;
- Adaptation de certifications aux normes européennes;
- Soutien aux infrastructures helvétiques (institutions, revues, associations) fonctionnant comme relais auprès de la communauté internationale;
- Participation des chercheurs et institutions aux réseaux et projets de recherche internationaux.

## **8. Développement de moyens pour connaître et observer l'évolution de la discipline**

- Promotion de recherches sur l'évolution des sciences de l'éducation et d'analyses systématiques pour apprécier les production/résultats de la recherche éducationnelle;
- Consolidation des bases de données avec une visée de recueil exhaustif des projets de recherche en sciences de l'éducation; développement d'outils plus performants pour la définition des projets de recherche et pour l'analyse de contenu des projets, en concertation avec les critères définis par la communauté scientifique internationale.
- Evaluation externe de la discipline et sa production scientifique, avec la participation d'experts internationaux.